

Points importants

L'échelle de niveau de soins harmonisée est de plus en plus diffusée en Montérégie

Les signatures du patient et de son médecin sont requises pour rendre valide le document mais le cas échéant, si cela n'a pas été fait, une demande verbale effectuée spontanément par le patient ou un proche lors de l'intervention est toujours valable.

Le formulaire permet au préhospitalier de mieux se situer face aux interventions pouvant être effectuées ou non.

Directives claires sur des soins spécifiques pour les paramédics.

Harmonisation de l'échelle de niveaux de soins

L'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESS) et ses partenaires ont mis sur pied un formulaire harmonisé de niveaux de soins pour toutes les instances et organismes, afin d'être à l'écoute des volontés des patients.

Cette grille universelle sera utilisée progressivement dans tous les centres de personnes âgées, CHSLD et centres hospitaliers du Québec. La détermination des soins désirés par le patient s'établit lors des discussions avec le patient et le médecin traitant. Ce processus est offert lorsqu'il y a un pronostic, à court ou moyen terme, d'une détérioration attendue de l'état de santé, de la qualité de vie ou de l'autonomie du patient. Pour que le formulaire soit recevable, il doit être signé par le patient (ou son représentant légal) et son médecin traitant.

Les aspects essentiels d'une intervention d'urgence avec les particularités du préhospitalier y sont consignés et facilitent ainsi la prise de décision des paramédics. Les interventions nécessitant de la RCR, de l'assistance ventilatoire, une intubation ou assistance respiratoire avec CPAP y sont clairement stipulées et dans le cas où les cases ne seraient pas complétées, les soins sont implicites. Lorsqu'un patient, un membre de la famille ou une personne qui présentent un intérêt pour le patient conteste la non-application de soins, ceux-ci doivent être dispensés comme la procédure déjà en place le prévoit. Il va de soi que sans la grille harmonisée de niveaux de soins ou sans demandes verbales spontanées, les soins doivent être prodigués (telle que la RCR). Un guide complet est disponible¹ afin de permettre une pleine compréhension des niveaux de soins par les patients ainsi que leur famille. Vous êtes invités à le consulter ainsi que la grille, afin de vous familiariser avec son contenu.

Vous trouverez ci-joint le formulaire qui pourrait vous être rendu disponible lors d'une intervention. Cet outil permettra une meilleure compréhension des soins désirés par les patients et limitera les traitements non désirés ou la perte d'opportunités thérapeutiques.

Merci pour votre collaboration habituelle.

Le directeur médical régional,



Dave Ross, M.D.

Services préhospitaliers d'urgence de la Montérégie

¹ <https://www.inesss.qc.ca/nc/publications/publications/publication/les-niveaux-de-soins.html>